

ACADEMIE DE NANCY-METZ

ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES NON LINGUISTIQUES (DNL)

RECOMMANDATIONS DES INSPECTEURS PEDAGOGIQUES REGIONAUX

Ce texte a été validé par les inspecteurs de langues vivantes et des différentes disciplines enseignées comme DNL. Les observations croisées réalisées dans les cours de DNL au cours de l'année 2003-2004 les conduisent à formuler les préconisations suivantes. Des corrections ont été apportées au document en 2014 :

1. OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT EN DNL

Rappel : Le cours de DNL n'est pas pris sur l'horaire de la discipline, c'est une heure hebdomadaire qui s'ajoute à l'emploi du temps normal de l'élève en 2^e, 1^e et terminale.

Le cours de DNL est une situation d'immersion linguistique où la langue étrangère est utilisée sous toutes ses formes pour véhiculer des contenus disciplinaires. Les objectifs poursuivis sont :

- une perspective interculturelle, c'est-à-dire fournir à l'élève d'autres éclairages sur la discipline enseignée traditionnellement en français ;
- le renforcement de la compétence linguistique de l'élève.

L'objectif d'un cours de DNL est de se dérouler dans la langue cible, même si cet objectif est graduel selon le niveau. L'utilisation de la langue maternelle doit rester exceptionnelle et correspondre à des moments bien identifiés. On évitera le panachage non contrôlé des deux langues : on privilégiera plutôt quelques îlots linguistiques dans le cours .

2. LA DEMARCHE

Comme dans le cours en français, la démarche vise, à partir d'informations données à l'élève ou repérées par l'élève, **la construction de sens dans la discipline concernée**. On ne devrait donc pas se limiter à la restitution pure et simple des contenus transmis par les documents étudiés, ou à la répétition du cours donné dans la discipline.

La démarche prévoit un enchaînement d'activités qui induisent d'autres formes de communication que le cours magistral. On identifiera parmi les pratiques en usage dans la discipline celles qui permettent de varier les situations d'apprentissage et les types de communication écrite et orale dans la langue cible, par exemple :

- la recherche d'informations par les élèves à la source (analyse documentaire, internet, enquêtes, ...)
- l'alternance travail individuel (ou en petits groupes) / travail collectif ;
- la présentation d'une production individuelle en interaction avec le groupe-classe ;
- le traitement d'une problématique par la mise en commun d'informations différentes (à partir de supports différents) ;
- jeux (jeux de rôle par exemple).....

La démarche débouche sur une synthèse formulée par les élèves et résumée dans une **trace écrite suffisamment fiable** pour pouvoir être notée et mémorisée.

Un travail personnel qui s'inscrit dans le prolongement de la séance **pourra être demandé à l'élève.**

3. LES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

On établira une progression spécifique pour l'enseignement de la DNL à un niveau donné, **articulé avec le programme de la discipline.**

Chaque fois que ce programme le permet, **on donnera la préférence à des thèmes ou à des documents qui permettent un ancrage de la notion traitée dans l'espace culturel correspondant à la langue étrangère enseignée.**

En raison de l'horaire de DNL, **l'enseignant n'est pas tenu de traiter un chapitre complet du programme en cours de DNL.** Selon le contexte, on préférera des sujets plus ponctuels (« highlights »), pouvant apporter un autre éclairage sur les notions traitées en cours : présentation anticipée, approfondissement ou élargissement des contenus disciplinaires.

4. LES DOCUMENTS UTILISES EN COURS DE DNL

On utilisera de préférence des supports authentiques, c'est-à-dire destinés à des locuteurs natifs, qui pourront si nécessaire être retravaillé et didactisé par l'enseignant.

On variera la nature des documents afin de pouvoir entraîner les élèves aux différentes activités langagières : écouter, lire, parler, écrire (cf CECRL).

On indiquera toujours la référence des documents utilisés en cours (origine, date, auteur, ...)

5. L'APPRENTISSAGE DU VOCABULAIRE SPECIFIQUE

L'enseignement d'une DNL suppose l'acquisition d'un vocabulaire spécifique, mais **on évitera toute spécialisation excessive du lexique à mémoriser.**

On initiera l'élève à des méthodes d'apprentissage autonome du vocabulaire de la spécialité, en lui apprenant par exemple :

- à comprendre des mots par rapprochement (mots transparents, documents bilingues,...), par inférence (déduire le sens d'un mot du contexte), par l'étude de leur forme (composition, dérivation) ;
- à distinguer le vocabulaire passif (celui qui aide à comprendre un document) et actif (celui dont on a besoin pour s'exprimer) ;
- à gérer le vocabulaire spécifique (bilans lexicaux organisés, construction d'un glossaire personnel, ...)
- à utiliser le dictionnaire (bilingue) comme dernier recours ;
-

6. L'ÉVALUATION

Il convient d'évaluer les savoirs et les savoir-faire acquis spécifiquement en cours de DNL. A l'instar de l'épreuve de DNL au baccalauréat, l'évaluation prendra en compte à part égale les critères disciplinaires et les critères linguistiques. On accompagne dans la langue à une progression linguistique

7. LA COLLABORATION PROFESSEURS DE DNL / PROFESSEURS DE LANGUES

Elle est une des conditions essentielles du bon fonctionnement d'une section européenne. Elle peut se concrétiser à trois niveaux :

- **L'étude complémentaire et concertée de certains sujets de DNL ;**
- **L'aide linguistique apportée au professeur de DNL :** échange de pratiques pour l'entraînement aux activités langagières, relecture des documents écrits rédigés par le professeur de DNL, évaluation des élèves, ...
- **La réalisation conjointe** (chaque année, au moins en 2^e et en 1^e) **d'un projet interculturel** qui croise au moins les deux disciplines concernées et qui débouche sur une production individuelle ou collective (du type TPE,)

POUR INFORMATION

Le B.O. n° 39 du 28 octobre 2004 (« Attribution d'une certification complémentaire ») rappelle les compétences du professeur de DNL, à savoir :

- la connaissance du cadre institutionnel des sections européennes ;
- la maîtrise de la langue étrangère : maniement de la langue courante, maîtrise du langage de la classe et du vocabulaire de la discipline ;
- la maîtrise de la biculturalité : savoir expliquer les différences de concepts et d'approche de l'enseignement de la discipline en France et dans le(s) pays où on parle la langue étrangère de la section ;
- la capacité à concevoir un projet d'échange dans une perspective interculturelle et pluridisciplinaire.